



Rubrique: Avis selon l'ordonnance sur le registre du commerce

Sous-rubrique: Décision

Date de publication: SHAB 29.12.2023

Numéro de publication: BH07-0000004206

Entité de publication

Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale, Avenue de Tivoli 2, 1007
Lausanne

Décision en article 97 ORC, Fonds de prévoyance en faveur des ouvriers et employés de la maison Fuchs Frères Payerne S.A. en liquidation

Organisation concernée:

Fonds de prévoyance en faveur des ouvriers et employés de la maison Fuchs Frères
Payerne S.A. en liquidation
CHE-109.789.707
rue de la Vignette 19
1530 Payerne

Contexte:

Par décision du **22 décembre 2023**, l'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale a pris acte de la clôture des opérations de liquidation de la fondation dite **Fonds de prévoyance en faveur des ouvriers et employés de la maison Fuchs Frères Payerne S.A. en liquidation**, dont le siège est à **Payerne**, et requiert sa radiation au registre du commerce. De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès du conseil de fondation, c/o M. Jean-Pierre Fuchs, Ruelle de la Tour 3, 1584 Villars-le-Grand. Cette décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif fédéral, Case postale, 9023 St-Gall, dans un délai de 30 jours.

Décision:

Clôture des opérations de liquidation du 22 décembre 2023

Organe décisionnel:

Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale
Avenue de Tivoli 2
1007 Lausanne

Délai : 30 jours

Point de contact:

Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale,
Avenue de Tivoli 2,
1007 Lausanne